

Les Echos du village

Le bulletin d'information de la commune d'Heudebouville



Décembre 2025

Meilleurs Vœux

2026

*Hubert ZOUTU, Maire de Heudebouville
et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux du Maire*

*Le Samedi 10 janvier 2026
à 11h00*

Salle des Fêtes de Heudebouville

*Réponse souhaitée par mail : mairie@heudebouville.com
au plus tard le 3 janvier 2026*



Le mot du Maire

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, une année de bonne santé, de joie et d'épanouissement.

L'équipe municipale, les agents communaux et moi-même, nous associons à la douleur de nos concitoyens qui ont connu la disparition d'un membre de leur famille. Nous souhaitons un bon rétablissement à celles et ceux d'entre nous qui rencontrent des problèmes de santé.

C'est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune. J'espère qu'ils apprécieront le bien vivre à Heudebouville.

Nous rentrons dans la période préélectorale. L'année 2026 sera celle du renouvellement des conseils municipaux.

C'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous en cette fin d'année.

Il s'agit pour moi de vous annoncer que ce début d'année 2026 sera le dernier que je partage en tant que maire avec vous.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et pour m'avoir permis de vivre cette belle mission qu'est la gestion d'une commune.

Je suis heureux d'avoir été accompagné pendant toutes ces années dans cette épreuve exigeante mais enrichissante, par mes adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux, pour leur implication. J'adresse une note particulière aux secrétaires de mairie pour leur compétence, leur implication et leur disponibilité.

Les engagements que nous avons pris pour l'école et la santé, deux enjeux déterminants pour notre avenir commun, se sont traduits en réalisations concrètes, et j'en mesure aujourd'hui toute la fierté.

Aujourd'hui, Heudebouville peut être fière d'avoir un groupe scolaire digne de ce nom. Je félicite les enseignants pour toute l'énergie déployée au service des enfants.

Aujourd'hui Heudebouville peut être fière tout autant de s'être doté d'un Centre Communal de Santé. Quatre médecins généralistes y exercent et pallient au manque de service de soins dont souffre, de façon prégnante notre secteur. Je les assure de toute ma gratitude.

Par ailleurs, de nombreuses réalisations d'une grande importance pour l'amélioration de la vie quotidienne du village, ont jalonné ces 18 années de mandat.

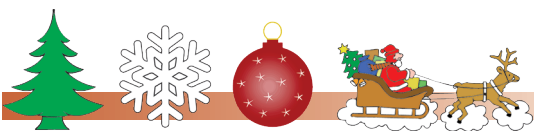
J'adresse tous mes vœux de réussite à notre commune et tous mes vœux de bonheur à vous toutes et tous Heudebouvillaises, Heudebouvillais.

Hubert ZOUTU

DANS CE NUMÉRO :

- Les embarqués p. 2
- Des moutons pour tondre .. p. 3
- Jouets et colis p. 4
- Repas des anciens p. 5
- Médaillés et diplômés p. 6
- Un espace art-thérapie p. 7
- Flux libre p. 8
- Nouvelles caméras
et montgolfière p. 9
- Agrolab s'implante p. 10
- Créavert déménagement p. 11
- Incivilités et faits divers p.12-13
- Stérilisation des chats p. 13
- Débordements,
chutes d'arbres p. 14
- Réseau eau potable
et pose de gabions p. 15
- Aménagement piétonnier p. 16
- Nouvelle liaison cyclable p. 17
- Nouveau matériel p. 17
- Chemin piétonnier p. 18
- Maison de santé p. 19
- Espaces Francis Bécherel
et Charles Vanel p. 20
- Village fleuris p. 21
- S'Cool bus p. 22
- Groupes scolaire p. 22 à 28
- Nos compagnons p. 28
- Communication p. 29 à 30
- Déchèterie p. 30
- Commune propre p. 31
- Les associations p. 32 à 38
- Missions locale p. 39
- Elections municipales p. 40
- Infos communales p. 41
- Etat civil p. 42





Samedi 7 juin 2025 :

Les embarqués en spectacle



L'aventure des Embarqués est née en 2017, même si elle n'en avait pas encore le nom. À l'époque, l'Agglomération Seine-Eure voulait profiter du « *cadre exceptionnel de la base de loisirs de Léry-Poses* », selon les mots de Vinciane Masure, directrice de la communication du territoire. Un modeste spectacle sur l'eau a donc été créé. Face au succès remporté par ce rendez-vous, l'Agglo a voulu pousser le concept plus loin. Dès 2018, Dominique Jourdan et Samuel Gardès ont été embauchés. Leur mission : dénicher les meilleurs spectacles pour construire une « programmation solide ».

Au fil des ans, la programmation s'est étayée et le festival s'est fait un nom. Il n'y a pas eu d'édition 2020 ni 2021, à cause de la pandémie de Covid-19, mais le festival Les Embarqués est revenu en 2022. L'année 2024 était une nouvelle marche pour l'événement qui propose désormais un final sur deux jours à la base de loisirs, et non plus sur un seul, comme c'était le cas auparavant.

À Heudebouville, la première escale du Festival Les Embarqués s'est tenue le samedi 7 juin 2025 à 18 h, au Verger de la Recette (La Charretterie, rue Robine). La compagnie Cirque Exalté a présenté son spectacle « Amants », un duo mêlant acrobaties et danse pour célébrer l'amour et la vie, dans une mise en scène à la fois sensible et jubilatoire !

Si la météo a été clémente pendant le spectacle, ce ne fut pas le cas par la suite. L'espace restauration du bar « le St-Valéry » a permis aux plus téméraires de dîner tout en musique, Eric Boyer se chargeant de l'animation.

La pluie redoublant de violence à 23 h, c'est avec un petit quart d'heure de retard que le feu d'artifice, tiré par la société 8e Art, a clôturé l'événement.





Remplacer les tondeuses par des moutons

Depuis la construction de l'école, une idée trottait dans la tête de plusieurs élus, que l'entretien aux abords de l'école soit fait par des moutons.



La Ferme des Puits

Nous avons contacté **ÉCO-PÂTURAGE PROFESSIONNEL** qui a pour objectif de redonner du bon sens à notre environnement, en réconciliant l'agriculture avec le paysage, tout en favorisant la biodiversité afin de préserver les races anciennes, françaises à faible effectif.

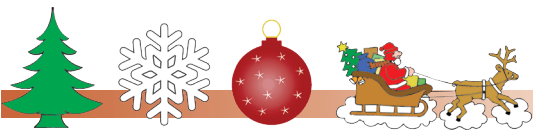
Elle propose également des animations pédagogiques pour tous publics, comme la tonte des moutons.

L'éco-pâturage est une technique écologique et économique qui consiste à faire entretenir nos paysages par des animaux. C'est une alternative à l'utilisation de machines et de pesticides pour l'entretien de nos espaces verts.

Le jeudi 24 avril, nous avons été ravis d'accueillir 14 moutons, pour la plus grande joie des enfants.



En mai, nous avons accueilli nos 2 premières naissances, les mamans et les bébés se portent bien.



Convivialité :

Jouets pour les plus jeunes et colis pour nos anciens

En ce samedi 13 décembre 2025, la mairie et son conseil ont effectué la distribution des jouets de Noël pour les enfants dès le plus jeune âge jusqu'à dix ans (130 au total).

Associés à ce moment tant attendu, nos aînés se sont partagés les 57 colis festifs et les 56 bons d'achats destinés aux commerçants d'heudebouville.

Tout cela dans une ambiance festive, avec la présence du père Noël, accompagné d'un goûter composé de viennoiseries, café, thé, jus d'orange, etc.





La convivialité au repas des anciens

Quatre-vingt-deux, c'est le nombre des participants au repas des anciens de la commune. Un moment convivial que nos aînés aiment partager.

Après la prise de parole d'Hubert Zoutu, maire, félicitant notre doyenne Mme Josette Droite, née le 11 juillet 1931 et M. Jean-Claude Bourgeois, né le 24 février 1932, le repas pouvait commencer.

Le menu servi par Courtonne traiteur d'Ailly a régalé les papilles.

C'est Eric Boyer qui s'est chargé de l'animation musicale.



L'équipe du traiteur Courtonne félicitée par Hubert Zoutu, maire



Notre doyenne, Mme Josette Droite, et notre doyen M. Jean-Claude Bourgeois, félicités par Hubert Zoutu, maire.

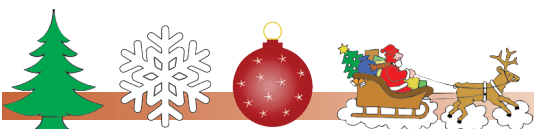


Les danseurs s'en donnent à cœur joie !



Les tables attendent leurs convives





Accueil des nouveaux habitants et récompenses pour nos diplômés et médaillés

Rendez-vous habituel et convivial, l'accueil des nouveaux habitants permet à chacun de se présenter et prendre connaissance des services offerts par la municipalité, ainsi que les activités des associations locales. Lors de cet événement, chacun a pu se présenter, expliquer les raisons de son choix de s'installer dans la commune et exprimer ses attentes.

Ce moment convivial a permis de récompenser nos diplômés et médaillés du travail.



Les médaillés :

Médaille d'honneur agricole, vermeil :
Linda Dudouit.

Médaille du travail, grand or :
Joëlle Guilbet, Annick Musy,
Bernard Feildel.

Médaille du travail, or : Denis Augnet.

Médaille du travail, vermeil :
Thierry Lepitre.



Nos diplômés :

- Brevet :

Clément Delaunay, Maxime Delaunay,
Kloé Selle, Chloé Rebulet.

- CAP :

Quentin Rebulet, Arthur Rolland.

- Bac technologie : Emelyne Maniez,
Loanne Lefevre, Axel Prévost.

- Baccalauréat :

Clémence Lefebvre.

- BTS :

Matthieu Shoffels, Tom Levezier.





L'Atelier des Côteaux

Un espace d'art-thérapie dans une tiny house

Si vous vous promenez chemin des Pileux, vous avez remarqué une construction insolite, une tiny house. Cet espace d'art-thérapie est proposé par Marie Norrant, passionnée de céramique, proposant un accompagnement créatif, des ateliers mais aussi la location de ce lieu atypique.

L'inauguration s'est faite le 19 septembre, en présence d'élus et de proches. « *Dans cette discipline, on utilise les supports différents, la terre, le dessin, la peinture, les cartes, etc., pour accompagner nos clients dans leur thérapie. En allant chercher dans l'inconscient ça éveille les émotions* » nous explique Marie Norrant.

« *L'art-thérapie permet de mieux gérer son stress, ses émotions, son habileté technique, sa dextérité et même ses traumatismes psychologiques* ». Elle prévient cependant : « *l'art-thérapie n'a pas vocation à remplacer un traitement médical ni un suivi avec un psychologue ou un psychiatre. Selon moi, ça vient accompagner les gens* ».

Dans une tiny house

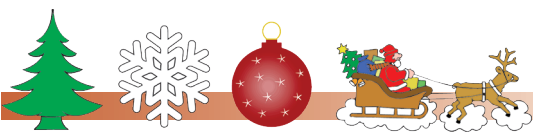
Pour concrétiser ce projet, Marie et Matthieu Norrant ont réfléchi à la création d'un lieu dédié, « *dans un espace ressourçant* ». Ils ont ainsi décidé d'installer, dans leur jardin, une tiny house, petite habitation mobile ou fixe, généralement de moins de 30 m², conçue pour optimiser l'espace et réduire l'empreinte écologique. « *Nous avons été accompagnés*

par l'entreprise Tiny Malisme, basée à Martot ». C'est donc dans une tiny house de 18 m² que l'art-thérapeute reçoit ses clients.

En parallèle, le couple loue la tiny house, composée d'un lit double de 160 cm, une cuisine équipée (petit réfrigérateur, four/micro-ondes, plaques au gaz 2 feux et évier), ainsi qu'une petite salle de douche (toilettes sèche, douche et lavabo).

« *Nous la proposons à 100 euros la nuit* » conclut Marie Norrant, qui a réalisé elle-même l'ensemble des céramiques (vasques et vaisselles) de la tiny house.





Sanef

Fin de la barrière de péage, en route vers le flux libre

Du 22 au 24 avril, les opérations de démontage de la barrière d'Heudebouville se sont déroulées.

Les travaux spectaculaires se sont tenus dès la tombée de la nuit afin de ne pas trop perturber la circulation.

L'arrivée du péage en flux libre marque une transformation majeure dans le paysage autoroutier français. En supprimant les barrières physiques sur le réseau autoroutier en France, ce système de péage en flux libre améliore la fluidité du trafic.

Déployé sur l'axe Paris-Normandie (A13 et A14), ce dispositif repose sur une identification automatique des véhicules, grâce à des portiques équipés de caméras et de capteurs permettant de détecter et d'identifier la plaque d'immatriculation circulant sur la voie. Une fois votre passage détecté, le paiement doit être effectué dans un délai de 72 heures pour éviter toute pénalité. Pour faciliter cette transition, plusieurs solutions de règlement sont disponibles, offrant aux automobilistes une gestion simplifiée de leurs trajets.



Comment payer sur une autoroute à flux libre ?

- L'abonnement au télépéage : votre badge est détecté à chaque passage sous un portique (à condition d'être bien fixé sur votre pare-brise) et les montants de vos péages sont prélevés automatiquement chaque mois.
- Le paiement en ligne sur sanef.com après chaque trajet dans les 72 heures suivant votre passage, ou de manière automatique après avoir créé votre compte client, dans lequel vous aurez enregistré votre plaque d'immatriculation et votre carte bancaire.
- Dans l'un des points de vente du réseau agréé Nirio, dans les 72 heures suivant votre trajet.





De nouvelles caméras



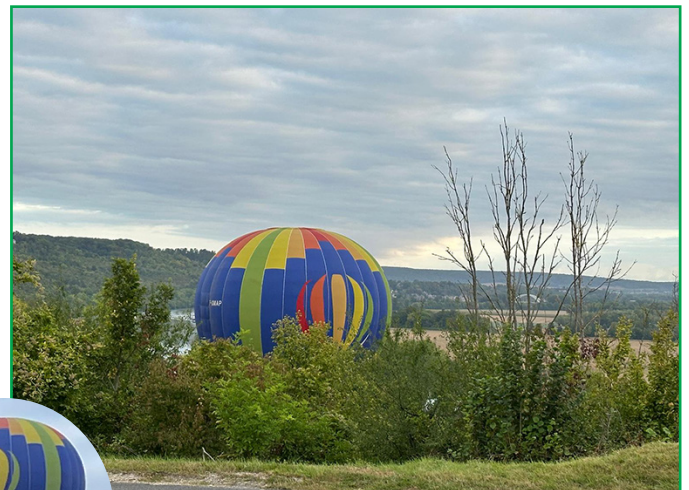
Pour compléter le dispositif de vidéoprotection, la commune s'est dotée de nouvelles caméras chemin des 3 Roger, afin d'avoir une vue sur le tronçon de la voie cyclable et le croisement chemin des Pras - Croix-Roger. L'autre site concerne l'intersection devant le bar St-Valéry, passage de plus en plus fréquenté pour éviter la départementale.

Il a été constaté moins de vols, de dépôts d'encombrants, etc. sur notre territoire, même si quelques méfaits ont été recensés.

Les gendarmes du secteur n'hésitent pas à faire appel à nos services, ce qui a permis de résoudre plusieurs affaires (drogue, vols, agressions physiques, etc.).



Montgolfière de bon matin



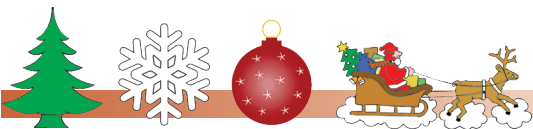
Peut-être l'avez-vous remarqué si vous êtes des lève-tôt, Heudebouville est de plus en plus survolée par des montgolfières.

La plupart viennent de la plaine d'Andé et suivant les vents, survolent notre commune.

C'est le cas de cette dernière qui a fait peur aux riverains en rasant leurs habitations pour se poser près de l'espace multisports.

Les pilotes demandent systématiquement à leurs équipages de solliciter l'autorisation avant de pénétrer sur une propriété privée. L'équipage évalue le site et consulte le propriétaire, afin de déterminer les zones où le véhicule de poursuite peut ou non accéder pour récupérer le ballon. Si un ballon atterrit sur ou à proximité de votre propriété, n'hésitez pas à vous approcher de la nacelle.





8 septembre 2025 :

Début des travaux pour l'entreprise Agrolab



Les travaux de construction du premier laboratoire Agrolab en France ont débuté à Heudebouville. Spécialisé dans les analyses environnementales, il permettra la création de 200 emplois à terme.

Agrolab compte parmi ses plus importants clients, des entreprises françaises. « Jusqu'à présent, les échantillons français étaient envoyés aux Pays Bas. En construisant ce premier laboratoire en France, nous affirmons notre volonté d'être un partenaire local, réactif et engagé auprès des acteurs de l'environnement »

souligne Paul Wimmer, fondateur en 1986, de cette entreprise familiale allemande. Le lundi 8 septembre, il a fait le déplacement jusqu'à l'Ecorparc 3, pour poser la première pierre du futur bâtiment de 5000 m², sur un terrain de 15000 m², avec les représentants du groupe et les élus locaux. Ce laboratoire réunira les technologies les plus abouties et les meilleures pratiques d'Agrolab depuis 40 ans en matière d'analyses environnementales. « Ce sera le vaisseau-amiral du groupe, un centre technique de référence » confirme Patrick Merland, directeur d'Agrolab France. Le laboratoire



étudie des échantillons de sol, d'air et d'eau, y compris les PFAs, les polluants éternels pour le compte d'industriels, de consultants, d'entreprises de dépollution, ou encore de collectivités. A Heudebouville, le laboratoire sera opérationnel fin 2026 et devrait recruter 150 personnes, rapidement. Agrolab emploie plus de 2600 collaborateurs répartis sur 30 sites en Europe.





Des locaux flambant neufs pour l'entreprise Créavert



Cela faisait huit années que l'entreprise Créavert Cœur de Vexin était installée à Heudebouville dans l'Écoparc 1. Mais des locaux trop petits ont contraint son développement. Voilà pourquoi ses dirigeants, Benoît Souavin et Arnaud Le Quellec, ont décidé de déménager.

L'entreprise spécialisée dans la création, la gestion et l'entretien des espaces verts, pour les particuliers et les entreprises, a ainsi fait construire de nouveaux locaux « totalement adaptés à nos besoins et perspectives de croissance », pour reprendre les mots d'Arnaud Le Quellec. L'ensemble du bâtiment fait 750 m² (bureaux et ateliers), le tout sur un terrain de 10000 m².

Installation et inauguration

Depuis juin dernier, l'entreprise a posé ses valises dans l'allée du Sous Maillé, le long de l'autoroute A13. « Ça nous permet d'avoir un grand panneau lumineux visible par les nombreux conducteurs qui passent chaque jour », nous glisse Benoît Souavin.

L'inauguration a eu lieu le vendredi 12 septembre 2025, en présence des employés du groupe, des clients et de plusieurs élus locaux, notamment Frédérique Piednoël, première adjointe d'Heudebouville, et Bernard Leroy, président de l'Agglomération Seine-Eure.

Histoire et évolutions

L'arrivée de Créavert dans les environs de Louviers remonte à 2014, à Pinterville. En 2017, la société s'est ensuite installée à Heudebouville. Aujourd'hui, l'entreprise compte sept agences: deux dans l'Eure (Heudebouville et Bourg-Achard), trois dans la Seine-Maritime (Quincampoix, Gainneville et Criquetot-sur-Longueville), une dans le Calvados (Giberville) et une dernière dans l'Eure-et-Loir (Cherisy).

La première agence a été fondée le 1^{er} avril 1984 par Christian Decaux à La Vaupalière (Seine-Maritime), près de Rouen, avant de déménager à Quincampoix dix années plus tard. Il y a quatre ans, ce dernier a revendu son entreprise à Arnaud Le Quellec, qui travaillait déjà pour Créavert, lequel s'est associé avec l'un des amis, Benoît Souavin. Le fondateur, présent lors de l'inauguration à Heudebouville, se dit « fier de cette belle transmission ». Lors de la transaction en 2021, le groupe comptait cinq agences. « Ils ont su développer l'activité et conquérir de nouvelles parts de marché », se réjouit Christian Decaux.

« Notre ambition est de développer cette agence »

Si l'ensemble des sept agences comptent près de 150 salariés, celle d'Heudebouville (la deuxième plus importante du groupe) en rassemble une trentaine. Et cela pourrait augmenter. Créavert Cœur de Vexin envisage en effet le recrutement de six à sept personnes. « Notre ambition est de développer cette agence », assure Arnaud Le Quellec. Benoît Souavin ajoute :

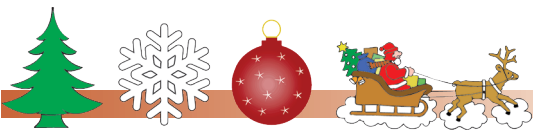
« Nous avons la chance d'avoir un secteur porteur, avec de nombreux projets dans cette phase de transition écologique, comme la végétalisation des cours d'école ou des cimetières. C'est un domaine d'activité où il y a toujours du boulot, car l'herbe n'arrête jamais de pousser, surtout en Normandie. »

Les deux patrons disent cependant avoir « des difficultés pour recruter, avec peu de candidats qui postulent ». Ils concluent enfin en affirmant que l'aménagement du complément au double diffuseur de l'A13 (pour permettre de sortir et de rentrer sur l'autoroute depuis Heudebouville) a été un élément important dans leur décision de rester ici.



**Les deux gérants du groupe Créavert
Arnaud Le Quellec et Benoît Souavin**





Incivilités...



Rue de la Mare aux Chevaux



Centre de santé



Ecoparc



RD 6015



RD 135



RD 6015



Route d'Ingremare



RD 135

La plupart de ces incivilités ont un coût pour la commune. Si vous êtes témoins d'un incident, n'hésitez pas à joindre la mairie, merci !



Rue de l'Eglise



et faits divers...



Chemin du Roy



Rue de Venables



Stérilisation des chats errants

Cette année, la commune, face à la propagation des chats errants, a mené une campagne de stérilisation. Celle-ci a reçu le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot et de l'association 30 millions d'amis. Le soutien matériel et humain est venu de l'association Saara (<https://saraa.fr/spip.php?article123>). Un grand merci à eux. Leur implication a permis de stériliser 21 chattes et 59 chatons sont partis à l'adoption.

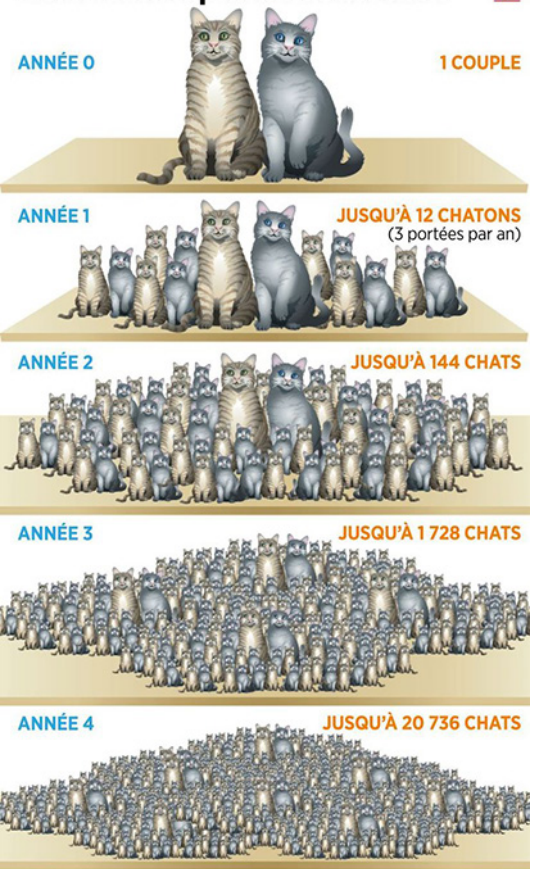
L'Article L211-27 du code rural et de la pêche maritime, modifié par l'ordonnance n° 2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 impose que :

« Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent ».

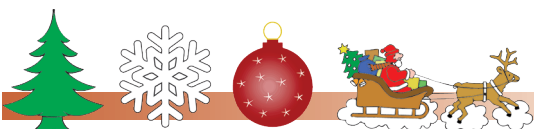
Soyons vigilants, une chatte non stérilisée peut engendrer 20 000 chatons en 4 ans.

Prolifération exponentielle des chats



SOURCE : LASPAFR.

LPIINFOGRAPHIE, C. TÈCHE.



Débordements et chutes d'arbres



Notre village n'a pas été épargné par les rafales de vent et intempéries.

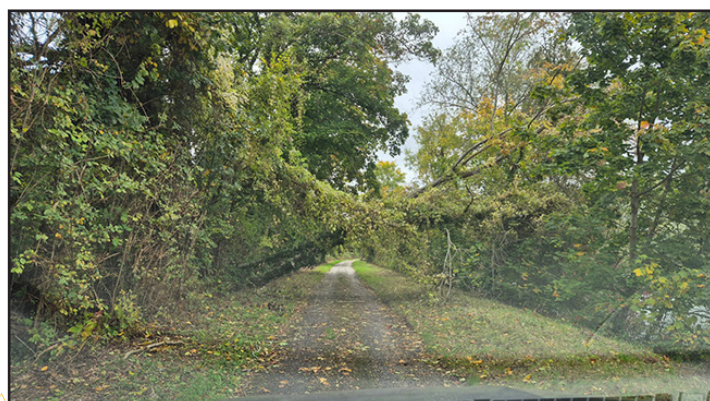
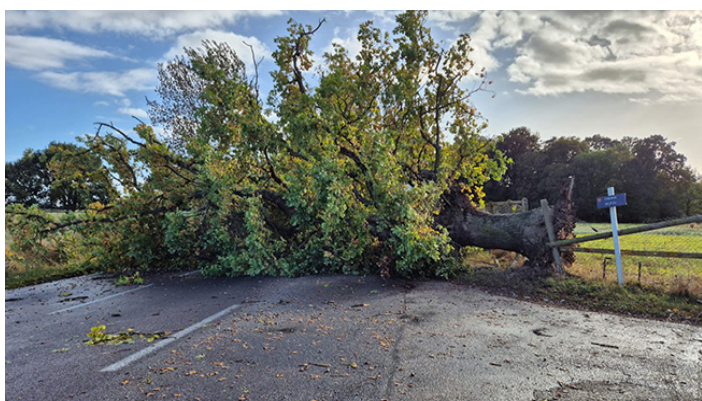
Conséquence de fortes pluies, les routes inondées et le débordement des systèmes d'évacuation.

Malgré de nombreuses opérations de pompage, nettoyage des puisards, de canalisations, passage de caméras, les lieux de captage ne sont plus en état d'absorber les eaux lors de fortes intempéries aux Eglantiers.

L'agglomération Seine-Eure, en collaboration avec la collectivité, se prépare, dès le premier trimestre 2026, à effectuer des travaux afin que le voisinage n'ait plus à subir tous désagréments.

Autre fait notable, les chutes d'arbres. Si le vent en est la cause, la plupart du temps, ce sont les maladies et les fortes pluies qui entraînent le déracinement.

La route des Andelys et la côte de l'Ormais sont des lieux propices à ce type de désagréments.





Renouvellement réseau eau potable



Le renouvellement du réseau d'eau potable est l'une des priorités de la communauté d'agglomération Seine-Eure.

Après avoir changé la canalisation route des Andelys, les travaux ont eu lieu chemins des Petites Fontaines et des Coutures.

Les réfections sont terminées (remise en terre et pelouse) et l'enrobé doit être réalisé d'ici la fin de l'année 2025.



Pose de gabions à l'Ormais

Depuis plusieurs années, suite à de grosses intempéries, la route de l'Ormais est envahie de gravats provenant des côteaux calcaires, obstruant le passage sous l'un des ponts de chemin de fer.

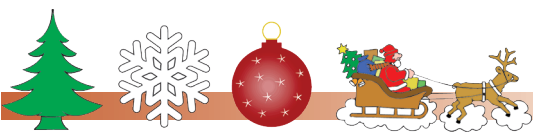
Le ruissellement, route des Andelys, se dirige vers ce lieu en traversant les champs et les bois, pour terminer son cheminement dans la ravine menant à la Seine.

L'agglomération Seine-Eure a décidé de poser des gabions pour limiter ce phénomène.

Il a fallu presque une journée pour qu'une pelleteuse atteigne ce lieu difficile d'accès.

Après avoir élargi la ravine, les gabions ont pu être posés. Le but est de ralentir l'éboulement, casser la vitesse de l'eau, tout en sachant qu'un entretien annuel sera nécessaire.





Aménagement piétonnier sur la départementale



Afin de sécuriser le passage des piétons sur la RD 6015 côté nord, le conseil municipal a décidé de réaliser un trottoir.

Cette liaison douce entre la Croix-Roger et nos commerces va permettre la continuité du trottoir existant.





Nouvelle liaison cyclable entre Vironvay et notre commune



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Depuis quelques semaines, ce qui était un chemin piétonnier en herbe est devenu une voie cyclable. L'agglomération étend son périmètre pour relier les différentes communes par des tronçons, réservés aux vélos et promeneurs.

Une barrière amovible est positionnée de façon à empêcher les véhicules à quatre roues de passer.

Tout engin motorisé est interdit et passible d'amende de police en cas d'infraction.

Ce nouveau lieu permet de relier notre commune et celle de Vironvay, avec son magnifique panorama et sa chapelle.



Un nouveau matériel en service

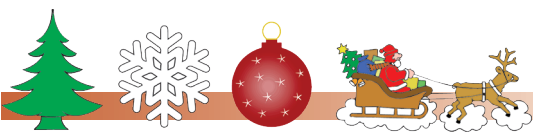
La commune étant en pleine expansion, le conseil municipal a décidé d'équiper nos agents d'un matériel multifonctions.

100 % électrique respectant l'environnement, il permet diverses options :

- Désherbage alternatif (brosse de désherbage, désherbeurs de chemins et stabilisés),
- Entretien de la voirie (balayeuse avec ou sans bac de collecte)
- Déneigement (épandeur),
- Le démoussage des trottoirs fait partie des actions de ce matériel.

Dès les premiers flocons de neige du mois de novembre, son utilité s'est avérée performante.





Un nouveau chemin piétonnier pour sécuriser et embellir le cœur du village

Depuis quelques semaines, des travaux ont été engagés pour la création d'un chemin piétonnier situé à proximité immédiate de la mairie.

Ce nouvel aménagement a pour objectif de faciliter les déplacements à pied dans un secteur très fréquenté : mairie, école, centre communal de santé, garderie, salle des associations...

Le chemin permettra désormais aux enfants, parents, seniors, riverains de se déplacer en toute tranquillité, à l'écart de la circulation routière.

Le sentier est pensé pour être confortable et accessible à tous, avec un revêtement adapté et une largeur suffisante.

L'aménagement paysager qui l'accompagne permettra également d'embellir cet endroit du village : plantations, petits massifs et mobilier urbain viendront agrémenter la promenade.

Ce nouveau chemin piétonnier répond à un souhait exprimé depuis longtemps par les habitants : pouvoir se déplacer plus facilement et en sécurité autour du centre bourg.

La municipalité se réjouit de proposer ce nouvel aménagement, qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration des mobilités douces et du cadre de vie.



Remplacement et nouvelle table

Après avoir remarqué la vétusté et l'insuffisance de tables pour accueillir les familles profitant de l'espace jeux, place Paul Vaur, une nouvelle table a été installée et les tables les plus abimées ont été remplacées.

Un lieu supplémentaire est proposé et nul doute que les habitants, mais également les personnes de passage, auront à cœur de se poser sous cet arbre magnifique.



La santé à Heudebouville

Centre communal de santé

Cette année, le Centre Communal de santé a vu l'installation de deux praticiens.

Les Docteurs Sophie PRADELS et François POSTIC se sont installés en qualité de médecins généralistes à la suite de l'obtention de leur thèse.

Ils officiaient déjà en qualité d'adjoints des Docteurs Eva GOSSELIN et Hubert DU MAS DE PAYSAC.

Le centre communal voit son activité se développer, au 12 décembre 2025, 2 768 patients sont enregistrés en patientèle médecin traitant au Centre Communal de Santé.

Pour pouvoir répondre aux appels de plus en plus nombreux, Mme Eléonore COUET, secrétaire médicale à mi-temps, passe à temps complet à compter de janvier 2026.

Le Centre Communal de Santé compte dorénavant 4 médecins à temps plein, 2 secrétaires médicales à temps plein. et accueille régulièrement 2 adjoints.



Médecins, infirmières, psychologue



Pour tous les patients suivis au Centre Communal de Santé, un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne est disponible via le site internet : www.gpssante.fr

Pour pouvoir profiter de la prise de rendez-vous en ligne, n'oubliez pas de laisser votre adresse mail auprès des secrétaires.

Les professionnels de santé présents à HEUDEBOUVILLE

Cabinet Psychologue : LE GARREC Stéphanie - Centre Communal de Santé - 10 bis rue de la croix Roger - Contact : 07.82.43.68.14

Cabinet d'Infirmières : Centre Communal de Santé - 10 bis rue de la croix Roger - Contact : 07.85.80.89.47

Pharmacie d'Heudebouville : 22, route départementale 6015 - Contact : 02.32.25.95.11 ou par mail : contact@pharma-heudebouville.fr / Facebook : *Pharmacie de Heudebouville*

Cabinet d'Ergothérapie : EXILIE Elsa : 20, route départementale 6015 - Contact : 06.26.60.02.59

Cabinet Kinésithérapeute : GRARD Josselin - HUSSONOIS Maëlle : 2, rue de la recette - Contact : 02.32.25.01.41

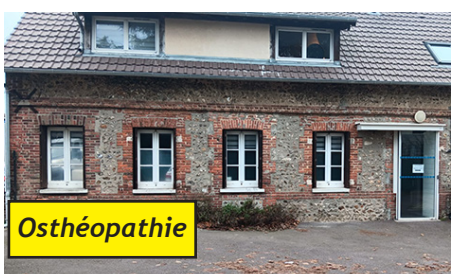
Cabinet d'Ostéopathie : GUYENOT Pierre : 12 route départementale 6015 - Contact : 07.82.57.52.85



Pharmacie



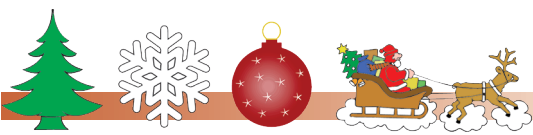
Kinésithérapeute



Ostéopathie



Ergothérapie



Espace « Francis BECHEREL »

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 novembre 2025, a décidé de dénommer l'espace de la charreterie « Espace Francis Bécherel »

M. Francis Bécherel est maire honoraire de la commune de Heudebouville. Adjoint de 1971 à 1989, il a exercé ses fonctions de Maire de 1989 à 2008.

Quelques dates importantes de ce mandat :

- 2000 : reconstruction du four à pain,
- 2002 : vote pour rentrer dans la communauté « Seine-Eure » avant l'intégration le 1^{er} janvier 2003,
- 2005 : agrandissement école maternelle, dortoir + préau,
- charreterie Verger de la Recette,
- 2007 : construction de la Siloge Porte Vicomté, achat terrain Bandira (rue de la Briqueterie), maison Règle (rue de la Croix-Roger), maison Leflamant (RD 6015),
- 2008 : station d'épuration, halte fluviale.

M. Bécherel a contribué à la création des Ecoparc 1 et 2, à la construction de l'école maternelle, des

ateliers municipaux, à la réhabilitation du four à pain et la construction du lotissement Juhel.

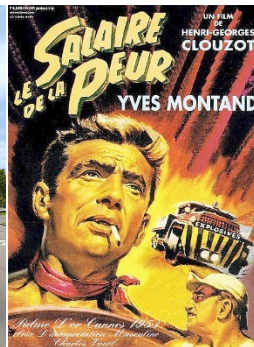
Qu'est-ce qu'un maire honoraire ?

Le titre de maire honoraire est un titre honorifique qui est conféré par le Préfet aux anciens maires qui ont exercé des fonctions municipales pendant dix-huit ans au moins et qui ne les exercent plus.



Une inauguration de ces deux espaces aura lieu, courant janvier 2026. L'ensemble de la population y sera cordialement convié.

Espace « Charles VANEL »



Dans la même séance du 17 novembre 2025, le conseil municipal a ensuite dénommé l'espace de la nouvelle salle des associations, de la salle de sports et de la garderie « Espace Charles VANEL ».

Mais qui est Charles Vanel ?

Charles Vanel (21 août 1892 - 15 avril 1989) était un acteur et un réalisateur français. Il a tourné dans plus de deux cents films, sur une période de soixante-dix-sept ans.

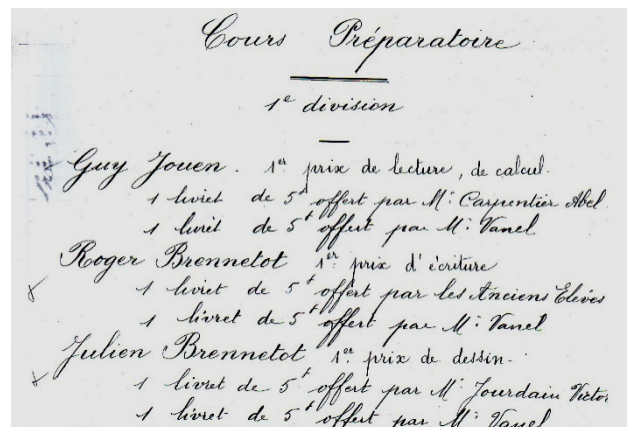
Il a notamment tourné dans « Le salaire de la peur » avec Yves Montand en 1953, « Les diaboliques » avec Simone Signoret en 1955.

Pourquoi Charles Vanel ?

Ce que l'on sait un peu moins, c'est que Charles Vanel a habité la commune de Heudebouville de 1930 à 1945, il résidait à l'ermitage de Bellengault.

Cette dénomination a été choisie pour rendre hommage à Charles Vanel, qui remettait chaque année des livrets de caisse d'épargne aux enfants de l'école de Heudebouville, lors de la distribution des prix, comme en attestent les anciens du village et les archives communales.

(Contribution : un grand merci à M. Daniel Rouen, pour le crédit images et informations).





Félicitations à la commune de Heudebouville et ses jardiniers

Heudebouville distinguée au palmarès des Villes et Villages Fleuris 2025

Une récompense pour l'action collective en faveur de l'embellissement du territoire

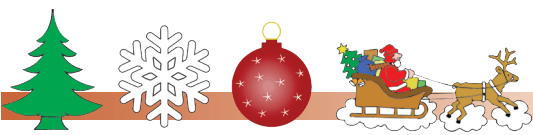
Le 8 juillet 2025, le jury départemental du concours Villes et Villages Fleuris s'est rendu à Heudebouville pour évaluer les initiatives menées par la commune en matière de fleurissement, de gestion écologique des espaces verts et d'amélioration du cadre de vie.

Lors de la 65^e cérémonie officielle, organisée le 16 octobre 2025 au château de Quenet (Le Val Doré), la commune a reçu le Prix d'Honneur, une distinction saluant son engagement continu pour un environnement floral préservé et un cadre de vie de qualité. À cette occasion, un abélia à grandes fleurs, arbuste ornemental, a été offert en symbole de cette reconnaissance.

Cette distinction est le fruit d'un travail d'équipe porté par Kévin FORTIN et Kévin MOIREZ, nos agents municipaux.

Au-delà de la fierté qu'elle inspire, cette récompense encourage la commune à poursuivre et amplifier ses efforts, pour offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable.





Le S’Cool bus : un moyen de transport apprécié

Depuis plusieurs mois, le S’cool bus est en service sur notre commune. C’est un vélo à assistance électrique permettant un ramassage gratuit innovant, ludique, sportif et écologique pour les enfants du CP au CM2.

Comment ça marche ?

LE MATIN : votre enfant est prêt avec son casque et son gilet à l’heure prévue de prise en charge.

Le S’Cool bus arrive devant chez vous et prend en charge votre enfant.

Le S’Cool bus dépose les enfants à l’entrée de l’école.

L’APRES-MIDI : à la sortie de l’école, le conducteur prend en charge les enfants et les aide à revêtir leur casque et chasuble.

Le S’Cool bus dépose votre enfant devant votre domicile.

Pour retrouver toutes les infos et s’inscrire :

<https://www.semo-mobilite.fr/services/scool-bus/>



Classe de découverte à Saint-Martin-de-Bréhal



Du 17 au 19 mars, les enfants de l’école sont partis trois jours en bord de mer pour découvrir le milieu marin à travers la découverte de la laisse de mer, les marais salants et la pêche à pied.

Ils ont logé au centre « Les Oyats » à quelques mètres de la plage.

Le beau temps leur a permis de profiter pleinement des activités en plein-air et de passer un très bon séjour.





Une rentrée marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe élémentaire

Depuis septembre, l'école « Les côteaux fleuris » compte une classe élémentaire supplémentaire.

Grâce à cette ouverture, les effectifs par classe sont allégés et les enfants bénéficient d'un suivi personnalisé et une atmosphère plus sereine.

La municipalité et l'équipe enseignante se réjouissent de cette évolution qui améliore déjà le quotidien des élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Marine Chapelle qui a rejoint l'équipe enseignante et participe pleinement à cette belle dynamique.

Quelques chiffres :

- 115 élèves scolarisés,
- Petite et moyenne sections : 26 élèves,
- Petite et grande sections : 21 élèves,
- CP : 18 élèves,
- CE1-CE2 : 25 élèves,
- CE2-CM1-CM2 : 25 élèves.



Une table multi jeux à l'école



Le conseil municipal a souhaité l'installation d'une table extérieure multi jeux dans la cour d'école, pour offrir aux élèves un espace de détente structuré, stimulant et entièrement sécurisé. Elle permet de diversifier les activités pendant les récréations, tout en favorisant la socialisation et l'apprentissage par le jeu.

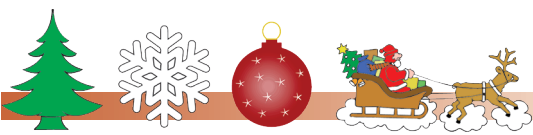
Un mobilier robuste et sécurisé pour un usage intensif

Pensée spécialement pour les environnements scolaires, la table multi jeux est fabriquée avec des matériaux résistants aux chocs, aux intempéries et à une utilisation répétée.

Elle devient rapidement un point de rencontre apprécié, contribuant à un climat scolaire positif.

Un aménagement durable pour la cour d'école

La table s'intègre facilement à l'aménagement de la cour : zone calme, coin jeux, espace détente, préau... Avec son design robuste et sécurisé, elle nécessite peu d'entretien et représente un investissement durable.



Les classes de petite et moyenne section en visite à la mairie

Pour remercier l'équipe municipale d'avoir accepté de financer les cars qui nous ont permis d'aller à St-Martin de Bréhal, la classe des PS/MS s'est rendue à la mairie le vendredi 26 avril.

M. le Maire (M. Zoutu) nous a accueillis avec la première adjointe (Mme Piednoël).

Nous leur avons remis un livre que nous avons réalisé en classe.

Ce dernier contient des petits crabes qui ont permis à chaque enfant de délivrer un petit message concernant leur séjour au bord de la mer.



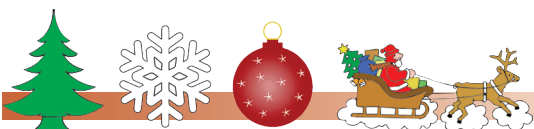


Action « Nettoyons la nature »

Afin de sensibiliser l'ensemble des élèves, une sortie dans les rues de la commune est organisée tous les ans. L'après-midi, différents ateliers ont été proposés sur le thème de l'automne.



Suite à la journée cohésion, création sur le thème de l'automne.



Sortie voile à Poses

Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé au projet voile, durant deux jours dès l'automne 2025, au lac du Mesnil de Poses.

La découverte de cette activité ludique et exigeante est très fédératrice pour un groupe classe.

Les enfants occupent tous une fonction importante et équivalente sur l'embarcation, et sont obligés de coopérer et de s'entraider.

Les souvenirs restent pour longtemps dans les mémoires : les jeux, les chutes, les craintes, les fous rire nombreux !



Tous à l'écoute pour les consignes



Sur la ligne de départ !



La voile permet de travailler sur l'entraide lorsque l'une de ses camarades en a besoin

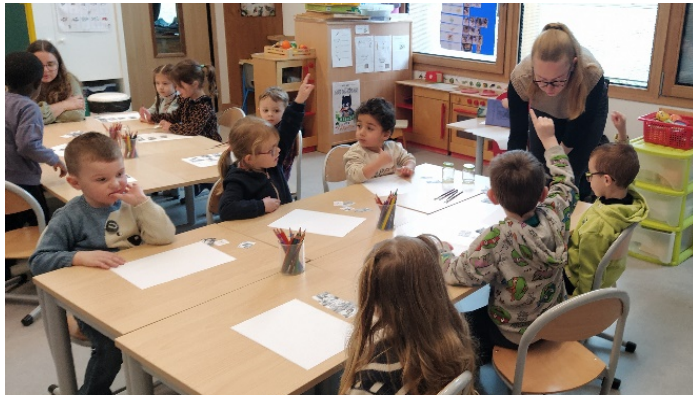


La pause déjeuner, un moment apprécié par les élèves



Action de sensibilisation de l'utilisation des écrans

Des étudiantes en formation (école d'infirmières) sont intervenues dans la classe pour expliquer aux enfants les conséquences de l'usage des écrans sur leur la santé.





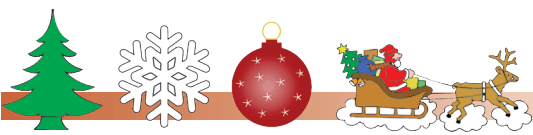
BENNE A PAPIER

Sur le parking de la mairie

Du lundi 29 décembre 2025

Au lundi 5 janvier 2026

Au profit de la coopérative scolaire



Protection vigipirate

Pour protéger l'abord de l'entrée de l'école « Les coteaux fleuris », des blocs de béton ont été disposés dans le but d'éviter l'intrusion de véhicules type « voiture bélier ».

L'installation stratégique de blocs béton permet de :

- créer une barrière physique robuste autour des zones sensibles ;
- garantir la sécurité des enfants, en empêchant l'accès aux véhicules ;
- maintenir un environnement sécurisé, tout en permettant un accès contrôlé pour les personnels autorisés et les parents.



Nos compagnons à quatre pattes

Malgré tout l'amour que l'on porte à nos compagnons à quatre pattes, certains d'entre eux ont une passion... pour l'exploration non autorisée de la commune !

Pour aider nos agents à remettre rapidement ces aventuriers sur pattes – et surtout dans les bras de leurs maîtres – un simple enregistrement en mairie suffit.

C'est gratuit, rapide, et cela évitera à Médor de se prendre pour Indiana Jones.



En pratique :



Envoyez un mail en mairie avec votre nom, votre adresse, le nom et la race du chien, (idéalement avec une photo). Promis, c'est plus simple que de lui faire prendre un bain.

Grâce à votre participation, nous pourrions retrouver plus vite les propriétaires et raccompagner nos petits fugueurs à la maison... avant qu'ils n'envisagent un tour du village en solitaire.

Merci à tous, et caresses aux toutous !

Pimms, l'heure du bilan annuel

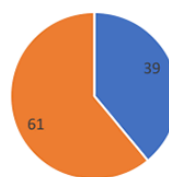
Le Pimms Médiation Seine-Eure développe une activité multiservices de proximité pour favoriser le vivre ensemble et faciliter l'accès des populations aux services nécessaires à la vie courante et aux droits sociaux.

En 2025, 26 permanences ont eu lieu les vendredis matin, de 8 h 45 à 12 h 15.

Baucoup de thèmes sont abordés lors de ces rencontres, mais 48,8 % relèvent de motifs France Services.

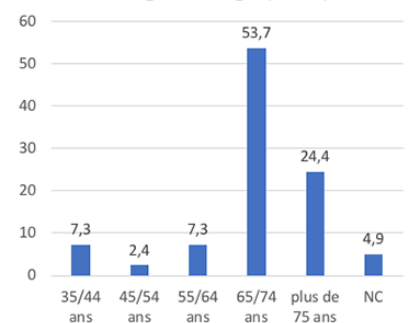
<https://www.pimmsmediation.fr/associations-pimms-mediation/pimms-seine-eure/>

Genre (en %)



■ Homme ■ Femme

Catégorie d'âge (en %)



Plus de 78% des usagers ont plus de 65 ans,



Une borne numérique et un panneau lumineux pour mieux vous informer

Bonne nouvelle pour tous les habitants : la commune s'équipe !

Depuis quelques jours, une nouvelle borne numérique et un nouveau panneau lumineux ont été installés, la première proche de la mairie et le deuxième en remplacement de l'ancien sur la RD 6015, afin de rendre l'information plus simple, plus claire... et accessible à tout moment.

Plus besoin de se presser aux horaires d'ouverture : la borne numérique vous permet désormais de consulter facilement tous les documents officiels de la commune.

Arrêtés municipaux, comptes rendus du conseil municipal, enquêtes publiques... tout est regroupé au même endroit, avec un écran tactile simple à utiliser.

Le panneau lumineux diffuse déjà :

- Les infos pratiques du moment,
- Les animations et événements à venir,
- Les messages de prévention ou d'alerte,
- Et toutes les actualités de la vie locale.

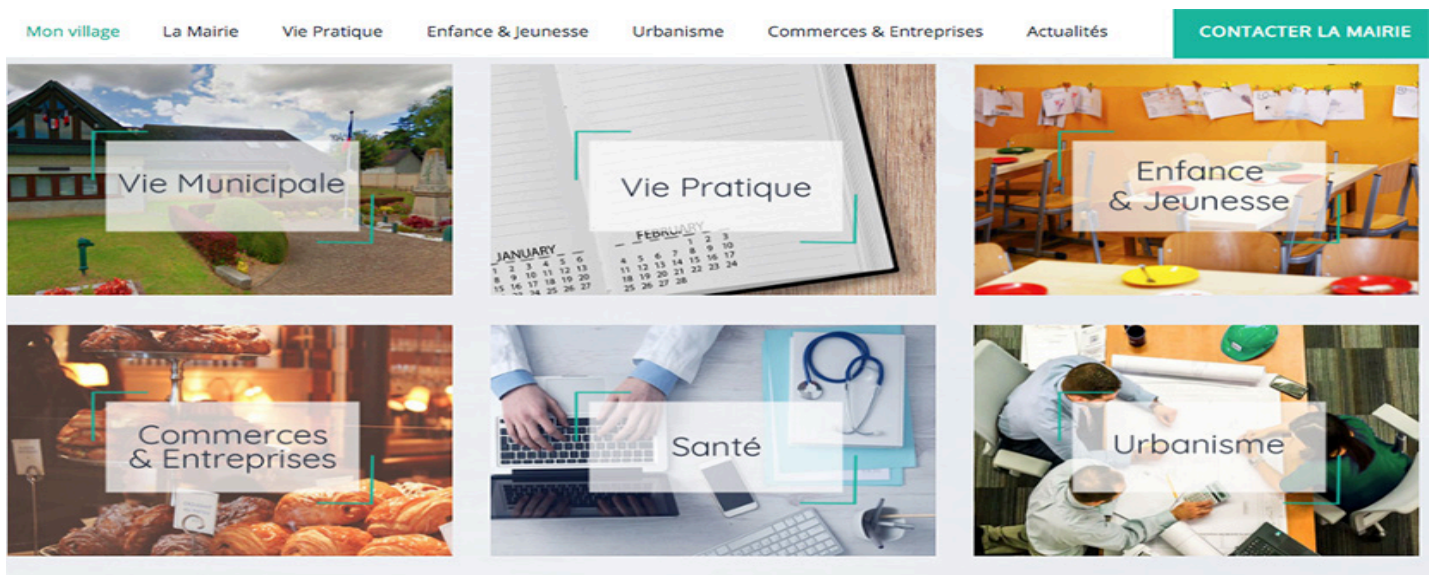
Un moyen rapide pour chacun de rester informé, en passant en voiture ou à pied !

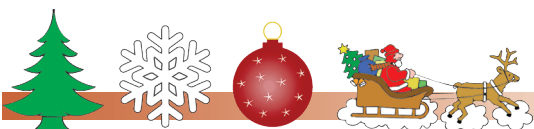
Avec ces deux nouveaux outils, la commune continue d'améliorer sa communication et facilite la vie de ses habitants.

N'hésitez pas à venir tester la borne, ou simplement jeter un œil au panneau lumineux lors de votre prochain passage.



***La communication, c'est aussi notre page Facebook
et les infos sur le site communal : heudebouville.fr***





Les infos à tout moment

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

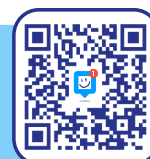
ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Une carte de déchèterie obligatoire

8 déchèteries sont à la disposition des habitants du territoire de l'agglomération Seine-Eure. La plus proche pour notre commune est celle de Vironvay. Horaires d'ouverture : lundi fermé, mardi 13 h 30 - 17 h, mercredi 9 h - 12 h 15 - 13 h 30 - 17 h, jeudi et vendredi 13 h 30 - 17 h, samedi 9 h - 12 h 15 - 13 h 30 - 17 h.

Pour y accéder, une carte obligatoire vous permet d'être identifié rapidement par les gardiens de déchèterie. Vous n'avez plus besoin de présenter un justificatif de domicile (sera demandé lors de la délivrance de la carte). Faites votre demande en ligne !



<https://formulaire.demarches.seine-eure.fr/gestion-des-dechets/demande-de-carte-d-acces-dechetterie/>

Attention, les apports sont limités à 3 m³ par semaine. Les véhicules dont le poids total à charge (PTAC) est supérieur à 3,5 T ne sont pas autorisés.





Ensemble, gardons notre commune propre !

Ensemble, gardons nos rues propres !

Voici des règles simples d'entretien pour ville propre et sûre !

Un arrêté municipal vient clarifier les responsabilités de chacun pour l'entretien des trottoirs, des abords et des espaces publics. L'objectif ? Garantir la propreté, la sécurité et le bien-vivre ensemble à Heudebouville. Ces règles, simples à comprendre, s'appliquent à toutes et tous. Voici ce que vous devez retenir pour faciliter votre quotidien et contribuer à une commune agréable pour tous.

Trottoirs et évacuation des eaux : l'affaire de tous les riverains. Vous habitez le long d'une rue ? Les trottoirs, caniveaux et bouches d'évacuation des eaux pluviales, situés devant votre propriété (ou sur 1,20 m si le trottoir est absent), nécessitent votre attention.

Nettoyage régulier : balayez, désherbez (sans produits chimiques !) et démoussez vos trottoirs. Les résidus ? A la poubelle, pas dans la rue ni dans les caniveaux !

Caniveaux et regards : assurez-vous qu'ils soient toujours dégagés pour que l'eau de pluie puisse s'écouler librement.

Neige et verglas : en hiver, votre mission est de dégager la neige de vos trottoirs jusqu'aux caniveaux. En cas de verglas, salez ou sablez devant chez vous. C'est essentiel pour éviter les chutes !

Un passage facile pour tous

Le trottoir : c'est l'espace des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Veillez à ne pas gêner leur passage. Si la largeur du trottoir le permet, un cheminement d'au moins 1,20 m doit toujours être libre. C'est une question de respect et d'accessibilité pour tous.

Végétaux : des haies bien taillées et des arbres élagués. Pour la sécurité et la visibilité de tous, l'entretien de vos végétaux est important.

Haies : taillez-les à l'aplomb de la voie publique et ne dépassez pas 2 mètres de hauteur. Près des carrefours ou des virages, elles doivent être encore plus basses pour assurer une bonne visibilité. Pour favoriser la biodiversité, taillez vos haies du 15 août au 15 mars.

Elagage des arbres : c'est à vous, propriétaire ou locataire (se rapprocher de votre propriétaire), de veiller à ce que les branches de vos arbres ou de vos haies ne dépassent pas sur la voie publique. Si ce n'est pas fait, la commune pourra intervenir à vos frais après un rappel.

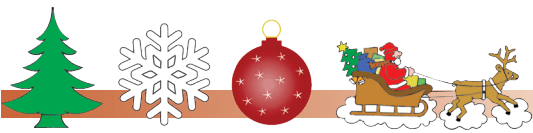
Zéro déchet dans l'espace public !

Il est formellement interdit de déposer des encombrants ou des déchets dans la rue. Si les responsables sont identifiés, les frais d'enlèvement leur seront facturés. Autre point important : une fois la collecte des ordures passée, les poubelles doivent être rentrées pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.

Responsabilité de chacun : si des dégradations ou salissures sont causées sur la voie publique par un véhicule ou par une personne, la remise en état est immédiate et incombe au responsable.

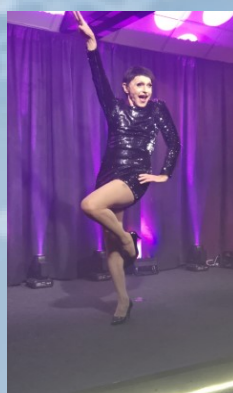
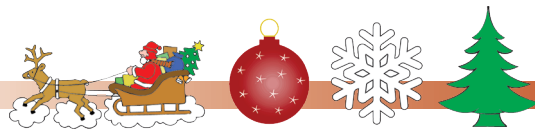
En cas de non-respect de ces règles, la responsabilité du propriétaire, du locataire ou de la personne en tort pourra être engagée.





Parmi toutes les activités de notre association nous retrouvons le « Marché de Noël » qui a eu lieu le 9 novembre

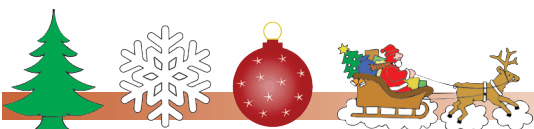




Notre Calendrier 2026

- Bourse aux vêtements : le 19 avril
- Journée pêche : le 25 mai
- Rallye touristique : le 6 juin
- Marché fermier : le 6 septembre
- Bourse aux jouets : le 4 octobre
- Marché de Noël : le 8 novembre
- Le loto : le 13 décembre





Association des Anciens Combattants Heudebouville/Vironvay

Notre association d'anciens combattants, prisonniers de guerre, veuves et OPEX, fait partie du canton de Louviers. Rattachée à la fédération nationale au travers du département de l'Eure, nos actions en concertation avec les communes de Heudebouville et de Vironvay sont :

- **Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**

Ce fut une première pour la jeune Chloé Rebutel, 15 ans, qui pour la première fois portait son drapeau et venait renforcer les rangs des portedrapeaux locaux.

La section des anciens combattants remercie les municipalités de Heudebouville et de Vironvay qui ont financé le drapeau et les équipements, afin que le devoir de mémoire puisse perdurer.



Une bonne participation et l'engouement des parents, institutrices et des enfants de nos villages ont été constatés lors de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.



- **Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre**

En ce jour, les couleurs ont été levées par Mr Vannier Jackie, ancien combattant de la guerre d'Algérie.

Le poème « La Liberté » de Paul Eluard, a été lu par les enfants de l'école, après qu'ils aient déposé la traditionnelle rose sur chaque tombe de nos anciens combattants tombés au champ d'honneur.

Une pensée chaleureuse pour notre Président Mr Réty Jean-Pierre, qui a assisté à la commémoration.

- **Moments de partage et convivialité**

Nous nous sommes retrouvés cette année pour 2 concours de cartes, le 13 juillet et le 11 octobre. De nombreux lots ont été gagnés par les meilleurs joueurs et les chanceux de la tombola.

Nous avons eu la chance de renouer cette année avec une belle tradition qu'est le repas dansant des anciens combattants, à l'initiative de Mr Réty Jean-Pierre.

Un grand merci à Mme Prévost Lucienne, notre trésorière, pour l'organisation de tous ces événements.

Au vu des retombées, plus que positives, nous allons réitérer ces événements l'année prochaine.

A vos agendas !

2 grands concours de cartes et de dominos les week-ends du 4/5 Juillet et du 10/11 octobre 2026.

Le repas dansant est prévu le dimanche 25 octobre 2026.

Belle année à tous !





Association de Loisirs des Anciens d'Heudebouville



Comme les années précédentes, l'année 2025 a été une année pleine de rencontres au sein de l'association.

Les participants se sont retrouvés autour des habituels goûters mensuels, du repas de rentrée au restaurant « Le Relais Fontaine », d'un repas à « Hildeboldus », moments privilégiés de retrouvailles, d'échange, de convivialité.

Plusieurs repas soirées dansantes ont été organisés, avec beaucoup de succès : repas bourguignon en mars, poulet basquaise en juin suivi d'un loto le lendemain, cochon grillé en septembre, blanquette de veau en novembre.

La foire à tout a bénéficié d'un temps clément et le résultat a été une belle réussite.

En septembre, le voyage au Monténégro a enchanté les participants.

En novembre, superbe repas spectacle au cabaret « Le Voulez-Vous » à Caudebec les Elbeuf.

Les adhérents sont toujours bien choyés lors de leur anniversaire et à Noël.

Nous remercions la commune de Heudebouville pour son soutien matériel et financier.

Si vous avez 60 ans au 31/12/2025 et n'exercez plus d'activité professionnelle, vous pouvez adhérer à l'association.

L'Assemblée Générale se tiendra le mardi 20 janvier 2026 à 14 h 15 dans la salle des associations de Heudebouville. Vous y êtes cordialement invité(e)s.

En cas de venue, merci d'informer la Présidente, Madame Françoise Pesant, au 06 14 43 02 12.

Le montant de la cotisation 2026 s'élève à 20 €.

Date à retenir : Foire à tout le 14 juin 2026

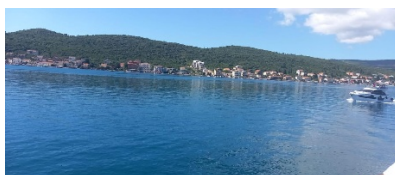
Soirées dansantes

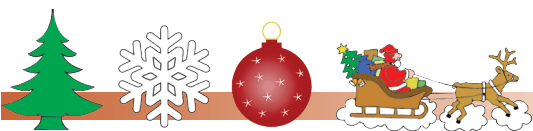


Repas de rentrée



Voyage au Monténégro





Collectif Bénin Solidaire, nouveau nom de l'Association Collectif Tiers Monde

Regards sur l'année 2025

Rien ne change, ni nos projets, ni notre énergie, ni notre coopération avec le Bénin, particulièrement dans les domaines éducatif et sanitaire.

Nous sommes fidèles à nos collectes de fournitures scolaires, auprès des supermarchés Auchan à Gaillon et Leclerc à Incarville, qui eux-mêmes les complètent par divers dons. Ces envois bénéficient à des écoles de quartiers défavorisés.

Le module de 3 classes du 13ème arrondissement de Cotonou, à l'initiative de la mairie de Heudebouville, que nous cofinçons, est terminé. Les écoliers béninois vont pouvoir l'intégrer rapidement.

La soirée dansante repas africain du 24 mai et la tombola ont rencontré un beau succès.

Comme les années précédentes, nous avons effectué une vente de pain un dimanche matin de novembre chez Intermarché à Louviers.

Nous remercions la commune de Heudebouville pour le soutien matériel et financier qu'elle nous apporte.

Contact : Thérèse ZOUTU 06 87 42 33 91

Dates à retenir : Soirée dansante repas africain : samedi 25 avril 2026

Vente de pain chez Intermarché : dimanche 29 novembre 2026

Président : Siméon ZONON, Trésorière : Nadia MOUCHEL, Secrétaire : Thérèse ZOUTU



Collecte, envoi et distribution de fournitures scolaires



Module 3 classes



Repas africain soirée dansante



Association Détente et Loisirs d'Heudebouville



Dans un contexte où l'activité physique et la cohésion sociale jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne, notre association sportive s'impose comme un véritable moteur de bien-être et de solidarité.

Depuis sa création, elle s'est donnée pour mission de promouvoir la pratique sportive pour tous, dans un esprit de convivialité et de dépassement de soi.

La coach sportive « Mâcha », passionnée et diplômée, accompagne les membres avec bienveillance, en privilégiant toujours la progression individuelle et diverses options en fonction de nos niveaux.

Le sport est ici envisagé non seulement comme une performance physique, mais aussi comme un moyen d'améliorer la santé mentale, notre coordination et tout simplement prendre soin de notre corps, le tout dans une bonne ambiance.

Pour rappel les cours se déroulent les lundis de 19 h à 20 h à la salle des sports de Heudebouville.

Paroisse Père-Laval Louviers Boucle de Seine

Permanence téléphonique et d'accueil : mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

1, rue Pierre-Mendès-France, 27400 Louviers.

Tél. : 02 32 40 01 35 . Mail : paroisseperelaval@gmail.com

Site internet : <https://paroissedelouviers.blog/>

Planning des messes pour Heudebouville jusqu'au 30 juin 2026.

Samedi 6 décembre 2025 à 18 h

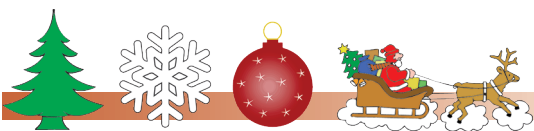
Samedi 10 janvier 2026 à 18 h

Samedi 7 mars 2026 à 18 h

Samedi 16 mai 2026 à 18 h 30.

Chaque dimanche, 9 h 30 à Pinterville et 11 h à Louviers, église Notre-Dame.





HEUDEBOUVILLE PETANQUE

L'association HEUDEBOUVILLE PETANQUE est heureuse de vous convier à une réunion de présentation qui se déroulera le :

24/01/2026 à 10 h 30

Salle des Associations (rue de la Croix-Roger)

Au programme :

- Présentation de l'association
- Les activités prévues en 2026
- Adhésion à l'association
- Questions diverses

A l'issue de cette présentation, nous vous invitons à partager le verre de l'amitié.

En espérant vous voir nombreux, l'association HEUDEBOUVILLE PETANQUE, vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Pour vous inscrire, veuillez découper et nous retourner le bulletin d'adhésion ci-joint avec votre règlement de 10 €. A remettre le jour de la réunion ou par courrier à :

HEUDEBOUVILLE PETANQUE 2 rue du Sang Mélé – logement 6 – 27400 Heudebouville





La Mission Locale : un coup de pouce pour ton avenir !

Que tu sois en recherche d'un job, d'un métier, en galère de transport, de logement, face à des difficultés financières ou encore que tu souhaites vivre une expérience en Europe, **tu n'es pas seul.e !**

- Tu as entre 16 et 25 ans
- Tu cherches un emploi, une formation, un apprentissage, un logement, une solution de mobilité ou simplement un conseil pour **avancer dans ton projet ?**

La Mission Locale est là pour toi !

Notre équipe accueille, informe et accompagne les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, formation, santé, logement, mobilité, budget, engagement...

Chaque jeune bénéficie d'un **accompagnement personnalisé et gratuit**, adapté à sa situation et à ses besoins. À la Mission Locale, tu trouveras une oreille attentive, des conseils pratiques et des solutions concrètes pour avancer pas à pas vers ton autonomie.

📍 Des antennes à **Louviers, Val-de-Reuil et Charleval**, et des permanences dans de nombreuses communes du territoire.

🌐 Plus d'infos sur www.mlv2al.fr ou par mail à mission.locale@mlv2al.fr

Mission Locale : construisons ensemble ton avenir !



Parcours de Léo

Léo a été accompagné dans le cadre du dispositif C.E.J.* pendant 9 mois. Il avait comme projet de devenir gendarme, mais il manquait de confiance en lui pour passer les tests et les entretiens d'embauche.

Sa conseillère l'a positionné sur nos ateliers "se préparer aux tests psychotechniques" et a réalisé avec lui des simulations d'entretiens. Elle l'a ensuite orienté vers notre réseau de Parrainage où il a pu échanger avec une gendarme qui lui a donné les meilleurs conseils sur le métier, et avec laquelle il a pu faire une simulation d'entretien. En parallèle, Léo a participé à différentes actions de Job dating telles que "Du stage vers l'emploi" et "Le Printemps des sports". Lors de ces événements, il a pu rencontrer différents employeurs et ainsi enrichir son expérience d'échanges et de rencontres avec des recruteurs. Il a aussi participé à divers recrutements avec Crit et Randstad. Il a eu l'occasion de travailler pendant 2 mois dans une déchetterie. Léo a gagné en assurance et sait mieux gérer son stress en entretien.

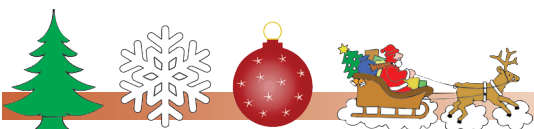
Léo a réussi ses tests et a intégré l'école de la gendarmerie le 24/02/2025.

*CEJ Contrat Engagement Jeunes

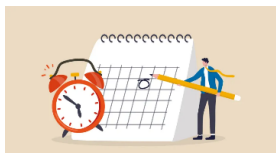
Toute notre actualité (ateliers, événements, où nous trouver, nous connaître...)

La ML en 1 clic

<https://linktr.ee/missionloclev2al>



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Les prochaines élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars 2026 (1^{er} tour)** et **dimanche 22 mars 2026 (2nd tour si nécessaire)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes Y COMPRIS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS, un scrutin de liste paritaire.

UN CHANGEMENT IMPORTANT POUR 2026 : Vous voterez pour des listes bloquées de candidats

Voici ce qu'il faut retenir :

X Le panachage est **INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. **VOUS NE POUVEZ PAS RAYER OU AJOUTER DES NOMS, NI MODIFIER L'ORDRE DES CANDIDATS.**

X **AUCUNE** inscription ne doit être apposée sur le bulletin, ni **AUCUN** signe distinctif : annotation, froissement, déchirure, coupage, perforation...

A DÉFAUT, LE VOTE SERA CONSIDÉRÉ COMME NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue * des suffrages exprimés**. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenues au moins 5% des voix.

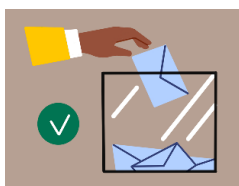
En revanche si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

* au moins la moitié des suffrages exprimés / ** total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls.

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale !

Etes vous bien inscrit(e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr>



DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Mercredi 4 février 2026, en ligne
Vendredi 6 février 2026 en mairie





Informations communales

SERVICE CNI/PASSEPORT

Depuis le 1er janvier 2025, notre service a enregistré 1070 demandes de passeport et de cartes nationales d'identité.

L'accueil se fait **uniquement** sur rendez-vous, après avoir effectué une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).



Le service est ouvert tous les jours aux horaires suivants :

Lundi : 8 h 40 à 12 h 30

Mardi : 8 h 40 à 12 h 30

Mercredi : 8 h 40 à 14 h 30

Jeudi : 8 h 40 à 12 h 30 et de 17 h 30 à 19 h

Vendredi : 8 h 40 à 14 h 30

Rappel : La pré demande sur la plateforme ANTS est entièrement gratuite.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Rappel important pour la distribution du courrier

Afin de faciliter le travail des facteurs et garantir une bonne réception de vos courriers, nous invitons chaque foyer à vérifier l'état de sa boîte aux lettres :

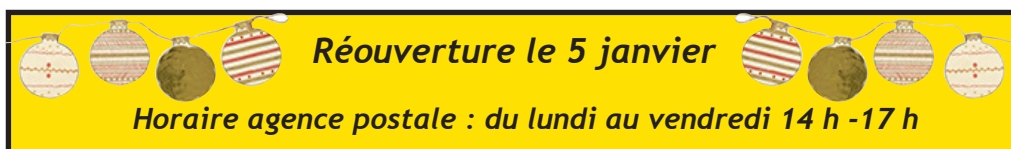
- Inscrivez clairement vos noms et prénoms.
- Vérifiez que le numéro de rue et le nom de la voie sont bien visibles.
- Utilisez une étiquette lisible et résistante aux intempéries.
- Mettez à jour vos informations en cas de changement (nouvel occupant, colocation, mariage, etc.).

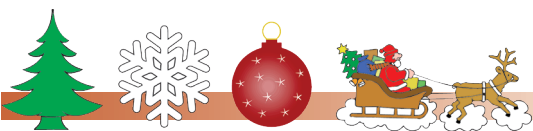


Courrier correctement distribué • colis mieux acheminés • interventions d'urgence facilitées.

En l'absence d'identification, le courrier pourrait être retardé ou retourné à l'expéditeur, et les colis non distribués.

Votre agence postale communale sera fermée du mercredi 24 décembre à midi au dimanche 4 janvier.





Etat civil 2025

NAISSANCES : Bienvenue aux bébés

13 bébés sont nés en 2025, 6 filles et 7 garçons dont :

ROUSSÉ Léonard, né le 4 mars 2025.

ROY Giulia, née le 5 mars 2025.

LENGLET Sacha, né le 24 juin 2025.

LEVASSEUR SALAUD Marcel, né le 27 juin 2025.

TROUILLAT Gaspard, né le 8 juillet 2025.

DAVID Mathéo, né le 19 juillet 2025.

GALAT Amanda, née le 4 août 2025.

PANNEER SELVAM KUMAR Kuzhali, née le 15 septembre 2025.

HOQUANTE Jade, née le 10 octobre 2025.

DUBOURDONNAY Héléna, née le 23 novembre 2025,

DE BUSSCHER Eden, né le 12 décembre 2025.



MARIAGES : Nous adressons toutes nos félicitations à :

CABOT Marie & MESSIER Léonard, le 19 avril 2025.

IDRISSI-KASSIMY Mounia & BONNAIRE Paul, le 19 avril 2025.

LEDUC Aurélie & GUILAINE Arnaud, le 7 juin 2025.

BOUMAHDHI Mona & CHADIB Mohamed, le 13 septembre 2025.



DÉCÈS : Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de :

FILLATRE épouse DELAMARE Marie-Bernadette, le 30 décembre 2024, 91 ans.

FOSSEY Jean-Luc, le 8 janvier 2025, 72 ans.

CHAMPEAU veuve FOSSEY Chantal, le 1^{er} mars 2025, 71 ans.

JAGU Philippe, le 21 avril 2025, 70 ans.

DZIEMIASZKO épouse DELAPLACE Chantal, le 5 mai 2025, 75 ans.

L'HONOREY épouse LEBOEUF Fernande, le 11 juin 2025, 90 ans.

RIVETTE épouse LAHAYE Ghislaine, le 19 octobre 2025, 77 ans.

DELAMARE Raynald, le 25 octobre 2025, 68 ans.

BOUTELOUP Noëlle, le 19 novembre 2025, 92 ans.



Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces évènements sur le bulletin municipal.